

18 JANVIER 2014

CONGRÈS

DU MOUVEMENT DÉMOCRATE

-PARIS 2014-

EUROPE

ORIENTATIONS

- MARIELLE DE SARNEZ -



EUROPE

ORIENTATIONS

Les élections européennes de 2014 vont intervenir dans un climat de doute et d'insatisfaction à l'égard de l'idée européenne.

L'Europe va mal. C'est la conséquence tout à la fois d'une mauvaise conjoncture économique et d'un chômage en forte progression au sein de l'UE, d'une absence de réformes structurelles de fond, tout particulièrement en France, d'un manque de réactivité comme de vision politique de long terme chez les gouvernants européens, d'une absence de lisibilité de nos institutions, d'un excès de zèle de l'UE en matière de réglementation conjugué à une quasi absence sur les grands sujets d'avenir, comme par exemple la politique industrielle. Ajoutons enfin que l'Europe souffre d'un vrai déficit démocratique, les citoyens n'ayant absolument pas le sentiment qu'ils pèsent en quoi que ce soit dans les politiques suivies, et que, de surcroît, elle est depuis des décennies, le bouc émissaire rêvé et bien pratique de toutes les insuffisances et lâchetés des gouvernants nationaux.

Et pourtant, nous le savons avec certitude, seule une Europe unie pourra peser demain dans un monde globalisé et en perpétuelle transformation. Seule une Europe unie sera en mesure de créer sa propre croissance, de préserver son modèle social, le plus avancé de la planète, et d'assurer sa sécurité, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. Sans une Europe organisée, unie et démocratisée, nous subirions les évolutions du monde et nous n'aurions aucune prise sur elles.

Si l'Europe veut défendre son modèle, ses valeurs, et ses intérêts, il faut mutualiser les moyens, et partager les décisions pour créer une souveraineté commune.

Aucun des sujets vitaux pour notre avenir, l'amélioration de notre situation économique et sociale, la régulation des marchés financiers, la lutte contre tous les dumpings productifs, monétaires, fiscaux, sociaux, environnementaux, la création d'infrastructures européennes de transports, d'énergie, de télécommunications, de recherche, la mise en œuvre d'une vraie politique industrielle, la défense de nos intérêts commerciaux, ne pourra trouver de réponse efficace isolément.

Face à la force de frappe du Russe Gazprom, de l'américain Google ou du photovoltaïque chinois, c'est en rassemblant nos forces que nous garderons la maîtrise de notre destin.

Pour nous, le choix européen est donc un choix de souveraineté.

C'est à une refondation de l'Europe que nous, les européens, appelons. C'est la seule réponse crédible à apporter à tous les populistes, à tous les démagogues, qui ne cessent d'entretenir les peuples européens dans de fausses promesses.

* *

*

Les citoyens ne voient plus ce que sont les priorités de l'Union. Nous proposons d'appliquer effectivement le principe de subsidiarité en rétrocédant un certain nombre de compétences aux États et aux territoires pour se recentrer sur les grands défis d'un monde en complète "révolution" : croissance, emploi, lutte contre le réchauffement planétaire, politique étrangère et de défense, gestion des flux migratoires.

EUROPE

ORIENTATIONS

Voilà le premier défi que l'UE et ses dirigeants doivent relever. L'Europe doit cesser de régler à tout va sur une multitude de "petits" sujets de la vie quotidienne, et concentrer ses efforts sur l'essentiel.

1/ POUR UNE EUROPE AU SERVICE DE LA CROISSANCE ET DE L'EMPLOI

La priorité des priorités est **l'intégration politique de la zone euro**. Nous avons une monnaie unique mais il nous faut aller plus loin. Dans la perspective d'une Europe à plusieurs cercles, nous voulons constituer un premier cercle intégrant les Etats membres de la zone euro.

La zone euro a un besoin urgent d'une politique économique, sociale, budgétaire et fiscale commune, indispensable à la pérennité d'une monnaie unique et au développement d'une Union politique. Cette politique doit être définie par l'Eurogroupe et conduite par un président, en charge à temps plein et n'exerçant pas de fonction nationale.

La zone euro doit disposer d'une série de nouveaux outils. Nous proposons ainsi:

- ❖ La création d'un **budget de la zone euro** dédié au soutien de l'activité économique, et donc principalement dirigé vers l'investissement par exemple dans les secteurs d'avenir tels que l'énergie, l'environnement, la santé, les nouvelles technologies, financé par une ressource propre (nous avons proposé que ce soit l'impôt sur les sociétés).
- ❖ **La création d'euro-bonds** mutualisés sur une partie de la dette et de « **project bonds** » permettant de financer les grandes infrastructures notamment.
- ❖ Un changement de statut de la BCE afin qu'au critère de lutte contre l'inflation s'ajoute un critère de promotion de la croissance et de l'emploi.
- ❖ Accélérer le calendrier vers la mise en oeuvre d'une **véritable Union bancaire**, avec des dispositifs pérennes et solidaires pour garantir la solidité des établissements financiers et la protection des épargnants.
- ❖ **Une réforme de la politique fiscale** européenne afin que les impôts sur les sociétés et sur le revenu harmonisés. Ce sont en effet les disparités entre les taux d'IS et d'IRPP qui conduisent à l'évasion et au dumping fiscal. Il faut par ailleurs mener une lutte résolue contre la fraude fiscale aux plans européen et mondial.
- ❖ **Une convergence sociale progressive** par le haut permettant de faire disparaître par étapes le dumping social. Cela passe par l'instauration de critères communs conduisant à l'établissement d'un salaire minimum, à une convergence sur les charges sociales, et sur les règles d'indemnisation du chômage. Dans le cadre de la libre circulation des travailleurs, il faut compléter l'actuelle carte européenne de sécurité sociale par un système de portage des droits sociaux entre Etats-membres. Un salarié pourrait ainsi bénéficier automatiquement dans son propre pays des droits acquis dans l'Etat membre où il a été détaché et aura payé ses cotisations.

EUROPE

ORIENTATIONS

- ❖ Un renforcement des pouvoirs du Parlement européen avec l'instauration d'un droit d'initiative législative.
- ❖ **La création d'une circonscription européenne pour l'élection de 10% des membres** du Parlement Européen.
- ❖ Une relance européenne de la **mobilité**, en particulier des jeunes, pour qu'enfin Erasmus soit accessible à tous.
- ❖ **La création d'un service civique européen.**
- ❖ La défense intransigeante par les institutions de l'UE des libertés individuelles et de la liberté de la presse.
- ❖ La lutte contre toutes les formes de discriminations. Les écarts, par exemple salariaux ou dans l'accès aux responsabilités, entre hommes et femmes doivent cesser, de même que les violences liées à l'orientation sexuelle.
- ❖ La promotion des diversités culturelles, qui sont la richesse de notre continent, de notre histoire, de nos identités.

* *

*

Nous, les Européens de conviction, porterons le combat majeur du siècle.

Ou bien l'Europe rassemblée, décidée, et proche des citoyens, défendra nos raisons de vivre et les conditions nécessaires à notre développement durable et équilibré, ou bien notre modèle, nos valeurs, nos raisons d'être, feront l'expérience de l'effacement et du déclin.

Voilà l'enjeu.

Il est vital pour la France et pour l'Europe. Et il est crucial pour le monde.

Marielle de Sarnez,
Députée européenne
Secrétaire générale du Parti Démocrate Européen

18 JANVIER 2014

CONGRÈS

DU MOUVEMENT DÉMOCRATE

-PARIS 2014-



INSTITUTIONS & DÉMOCRATIE

ORIENTATIONS

- MARC FESNEAU -



INSTITUTIONS & DÉMOCRATIE

ORIENTATIONS

Années après années, alternances après alternances, les Français ont perdu confiance dans leurs institutions et dans leurs dirigeants. Cette défiance est amplifiée par le sentiment d'incapacité du pouvoir politique à changer la vie quotidienne.

Sans confiance, c'est-à-dire sans confiance retrouvée, nous n'aurons pas les conditions nécessaires pour conduire la France sur le chemin du redressement social et économique. Rétablir la confiance entre les citoyens et ceux qui les gouvernent, c'est créer les conditions indispensables au redressement du pays.

C'est pourquoi, notre formation politique appelle à refonder un nouveau contrat démocratique.

1/ DIAGNOSTIC

Sur quels principes devons-nous édifier une société de confiance ?

Le premier concerne l'équilibre des pouvoirs. Le Président de la République est investi d'une mission singulière. Il est celui qui inspire l'action politique, qui en garantit la concrétisation car il tient sa légitimité de la confiance que les Français lui ont exprimée. Il est celui qui doit fédérer, représenter le peuple tout entier. Toute action qui viserait à favoriser un camp ou un clan est fondamentalement contraire à ce que doit être l'exercice de la fonction présidentielle.

Les exemples de nominations de complaisance sont aujourd'hui trop nombreux. Comme son prédécesseur pendant la campagne, le Président de la République avait pourtant promis que les hauts fonctionnaires seraient nommés sur leur compétence, leur expérience, et que la seule loyauté qui leur sera réclamée serait celle à l'égard de l'État et non à l'égard du chef de l'État. La pratique reste pourtant la même : on installe des proches à des responsabilités qui devraient être dégagées de tout intérêt partisan. Ce n'est pas cela l'esprit public dans une République digne de ce nom.

Le Parlement, quant à lui, est censé être le lieu de débat démocratique, de confection des lois et du contrôle de l'action gouvernementale. Il ne devrait pas être la chambre d'enregistrement qu'il est devenu au fil du temps. Le Parlement est aujourd'hui faible tout simplement parce qu'il n'est que le fruit de l'investiture des appareils et non du vote des citoyens. Le Parlement est un théâtre d'apparences. La crise du Parlement vient aussi principalement de ce que trop peu de voix libres s'y expriment réellement et que n'y siègent qu'une part des sensibilités politiques françaises. Comment parler ainsi de représentation nationale quand près de la moitié des électeurs n'y sont pas représentés ?

Le cumul des mandats n'a pas été combattu avec courage par nos dirigeants depuis des années. En septembre dernier la loi dite de "transparence de la vie publique" a été votée en France. Elle n'a ressemblé en rien aux engagements pris. La lutte contre le cumul est un combat pour le renouvellement politique et est une obligation pour restaurer un sentiment de crédibilité et de confiance des citoyens vis-à-vis de leurs élus. Et c'est globalement un signe fort contre tout ce qui pourrait donner le sentiment d'un corporatisme des élites politiques.

INSTITUTIONS & DÉMOCRATIE

ORIENTATIONS

Le deuxième principe concerne les corps intermédiaires. Les corps intermédiaires sont nécessaires pour éviter le face à face inégal entre le citoyen et le pouvoir, et ils méritent d'être reconnus et non pas rabaissés. Il n'y a pas de démocratie sans corps intermédiaires, sans syndicats, sans presse libre, sans associations. L'idée que la République serait la confrontation directe des citoyens inorganisés avec un pouvoir tout-puissant, cette idée-là nous l'avons combattue toujours et partout dans tous les jacobinismes que l'on a essayé d'imposer à la France. C'est une idée antidémocratique. De ce point de vue, les discours actuels du pouvoir souhaitant renforcer le rôle des corps intermédiaires, sont à encourager. Resteront les actes concrets, qui manquent encore largement à l'appel.

Le troisième principe concerne l'indépendance de la justice. La justice en France n'a jamais été réellement indépendante en dépit de toutes les promesses de réformes, de gauche comme de droite. Or, il ne peut y avoir de peuple libre sans une justice libre et sereine. La loi commune ne sera respectée que si chacun sait qu'elle s'applique de la même façon à tous et avec efficacité.

Enfin, plus globalement le défi principal de notre société est de redonner du sens à l'engagement des citoyens. Qu'il s'agisse du niveau associatif, syndical ou politique, l'engagement s'essouffle sous la double réalité d'une décredibilisation de ces institutions et organismes et de l'incapacité à agir sur le réel. De nouvelles formes d'engagement et de solidarité naissent et doivent être accompagnées.

Le quatrième principe concerne nos territoires. Comme par effet de contagion, à la défiance nationale vient désormais répondre comme un écho une défiance de nos institutions locales.

L'incapacité structurelle à proposer une véritable organisation territoriale moderne, le sentiment d'un empiement illisible qui échappe au contrôle démocratique local, un système devenu autant inefficace que dispendieux amplifient la distance entre les élus des collectivités locales et les citoyens.

Or les élus locaux sont pour leur très grande majorité au service de leurs concitoyens au sein des collectivités. Ne gâchons pas cette richesse ! C'est en effet dans le cadre local que naissent de nombreuses initiatives, que se développent des pratiques innovantes et que peut finalement être engagée une part du redressement du pays.

2/ PROPOSITIONS

2.1 – RESTAURER LA CONFIANCE

Nous avons soutenu à plusieurs reprises qu'il était nécessaire pour notre pays de mettre en place une grande loi de moralisation de la vie publique

C'est pourquoi nous demandons au Président de la République d'avoir le courage de se tourner vers le peuple pour qu'il exprime par référendum sa volonté de mettre un terme aux dérives qui l'indignent chaque jour davantage.

INSTITUTIONS & DÉMOCRATIE

ORIENTATIONS

Nous proposons de :

- ❖ Créer une autorité de déontologie de la vie publique. Cette autorité se verrait confier la charge du contrôle et de la publicité des déclarations de patrimoine des ministres et des élus et la lutte active contre le mélange entre les intérêts privés et l'intérêt public. Cette autorité permettrait d'interdire les situations qui durent depuis des lustres, dans lesquelles des élus, en particulier par l'exercice de professions de conseil, sont soumis à des influences extérieures, en recevant des avantages ou des émoluments du monde des intérêts privés.
- ❖ Restreindre le nombre de ministres et de parlementaires : un gouvernement resserré de moins de 20 membres, une réduction du nombre de députés à 400 environ.
- ❖ Régler, après tant de promesses jamais respectées, la question du cumul des mandats. Renvoyer à 2017 l'application de cette règle, c'est se moquer des citoyens.
- ❖ Faire en sorte que les parlementaires et les élus se trouvent à égalité de traitement avec l'ensemble des citoyens, notamment en matière d'impôt.
- ❖ Rendre possible que tous les courants d'opinion d'importance substantielle soient représentés à l'Assemblée nationale. Le peuple français n'est pas représenté pour près de 40% de son expression. Nous proposons une loi électorale qui permettrait d'assurer une majorité stable tout en s'assurant de la représentation des grands courants de pensée.
- ❖ Privilégier exclusivement la compétence, l'expérience, la capacité personnelle et la loyauté pour progresser au sein de l'Etat en établissant une procédure nouvelle applicable aux plus hauts emplois pour éviter les nominations de complaisance : soumission, après audition, à une véritable approbation parlementaire.

2.2 – RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL, FAVORISER L'ENGAGEMENT

Aux côtés de la démocratie politique et des institutions élues, il y a la démocratie sociale et les corps intermédiaires. Ils sont pour nous des partenaires de l'Etat, qui doit les traiter d'égal à égal, en les considérant, en les écoutant, en les respectant. Il n'existe pas de démocratie viable sans corps intermédiaires, sans syndicats, sans presse libre, sans associations.

Nous voulons :

- ❖ L'ouverture d'un travail approfondi sur l'évolution de la démocratie sociale en France, et dont l'objectif est de constitutionnaliser ses grands principes.
- ❖ La présentation de la loi de 1901 et la sensibilisation à la création d'association dans les programmes d'éducation civique au collège et au lycée.
- ❖ La mise en place d'un cadre juridique pour l'emploi du bénévole associatif, défini et protégé par la loi. Sans toucher au principe de la gratuité de l'engagement, nous voulons permettre un remboursement plus facile des frais engagés par les bénévoles, et une prise en compte de leurs acquis et de leur expérience.

INSTITUTIONS & DÉMOCRATIE

ORIENTATIONS

- ❖ Le renforcement du Haut Conseil à la vie associative, pour en faire un vrai lieu de débats et d'échanges où les associations pourront s'exprimer.
- ❖ La création de bourses d'engagement, par exemple pour les jeunes ou les personnes retraitées, afin de soutenir des actions associatives reconnues.
- ❖ La reconnaissance de l'engagement associatif dans la validation des acquis pour l'obtention d'un diplôme.
- ❖ La garantie aux associations d'une stabilité en soutenant la signature de Contrats d'objectifs pluriannuels chaque fois que cela est possible, afin de réduire "la paperasse".
- ❖ La garantie que chaque euro contractualisé sera effectivement un euro versé à l'association.

2.3 – REDONNER CONFIANCE EN LA JUSTICE

L'indépendance de la justice exerce une fonction de régulation sociale irremplaçable qui implique qu'elle puisse instruire, juger et punir sans céder aux pressions du pouvoir et des puissances de l'argent. La justice en France n'a jamais été réellement indépendante en dépit de toutes les promesses de réformes, de gauche comme de droite. Or, il ne peut y avoir de peuple libre sans une justice libre et sereine. La loi commune ne sera respectée que si chacun sait qu'elle s'applique de la même façon, aux puissants comme aux plus petits. Pour y parvenir, notre formation politique propose toute une série de mesures destinées à lui rendre la confiance qu'elle mérite.

Nous voulons :

- ❖ Assurer l'indépendance et l'efficacité de la justice et faire approuver la nomination du ministre de la justice par une majorité qualifiée de l'Assemblée nationale. Il définira la politique pénale de la nation et sera responsable devant l'Assemblée nationale, par laquelle il pourra être censuré.
- ❖ Rééquilibrer le Conseil supérieur de la magistrature pour garantir son indépendance et nommer les procureurs sur avis conforme de ce conseil.
- ❖ Interdire les instructions individuelles en matière de poursuite.
- ❖ Assurer l'égal accès de tous à la justice, en dotant chaque tribunal d'un service public d'accès à la justice chargé d'orienter et de conseiller les justiciables et en développant la médiation pour éviter les procédures inutiles et coûteuses.
- ❖ Assurer à la fois l'effectivité des sanctions de tous les délits et la prévention de la récidive.
- ❖ Développer les alternatives à la prison pour les primo-délinquants et maintenir une justice spécialisée pour les mineurs conformément aux engagements internationaux de la France.
- ❖ Engager une réforme du système pénitentiaire pour lui rendre sa dignité et le mettre en conformité avec les normes européennes.
- ❖ Mettre l'accent sur la formation générale et professionnelle et la préparation à la réinsertion du détenu à sa sortie de prison.

2.4 – ASSUMER UNE DÉCENTRALISATION REFONDÉE

L'organisation de nos communes, de nos départements, de nos régions doit échapper à un débat bipolaire. Tout le monde s'accorde à penser que tant sur les structures que sur les compétences nos collectivités doivent évoluer.

INSTITUTIONS & DÉMOCRATIE

ORIENTATIONS

Nous voulons :

- ❖ Réinstaurer un climat de confiance entre les élus et l'Etat et conclure un pacte de modération financière entre les collectivités locales et l'Etat accompagné d'une révision des dotations. Ces dernières doivent être réorientées vers la réduction des inégalités entre territoires et l'encouragement à toutes les formes de coopération.
- ❖ Clarifier les compétences entre collectivités (transports, éducation, économie) et proposer la mutualisation de certains services.
- ❖ Favoriser les rapprochements et regroupements entre régions, la convergence des administrations départementales ou urbaines afin de rendre lisible l'action territoriale et d'en améliorer son efficacité. En ce sens, les annonces du 14 janvier vont dans la bonne direction, encore faudra-t-il les concrétiser.
- ❖ Rendre aux assemblées locales élues leur autonomie fiscale et laisser aux élus locaux le pouvoir de créer les intercommunalités selon la pertinence géographique et la cohérence des projets.
- ❖ Développer une péréquation fiscale entre collectivités locales.
- ❖ Instaurer une "évaluation citoyenne" des promesses des élus, ouverte aux experts, aux associations et aux citoyens.
- ❖ Favoriser l'expérimentation au niveau local et donner des capacités d'adaptation réglementaire aux collectivités sur certains sujets.
- ❖ Redéfinir les missions de l'Etat dans les territoires et les liens entre Etat et collectivités.

Marc Fesneau,
Secrétaire général du Mouvement Démocrate

18 JANVIER 2014

CONGRÈS

DU MOUVEMENT DÉMOCRATE

-PARIS 2014-

ÉCONOMIE & SOCIAL

ORIENTATIONS

- ROBERT ROCHEFORT -

*au sein européen
- au sein français*



ÉCONOMIE & SOCIAL

ORIENTATIONS

La France va mal. Au lieu de s'améliorer, la situation économique et sociale continue de se détériorer peu à peu. La France est désormais le seul pays dans ce cas en Europe. Les très grandes entreprises du CAC 40 s'adaptent à la mondialisation en se développant prioritairement hors de l'hexagone, les entreprises de taille intermédiaire sont toujours aussi peu nombreuses alors qu'elles sont la clef de notre rebond. **Pour les PME, la survie est une lutte quotidienne. Dans le champ social, les très puissants ressorts de l'Etat providence font encore illusion, bien que le système soit en faillite virtuelle.** Avec les solidarités locales et familiales, il maintient la tête hors de l'eau à un nombre croissant de nos concitoyens, ce qui n'est pas rien. **Mais chacun ressent que cela ne pourra plus durer longtemps.** La préférence française pour une redistribution mal maîtrisée continue à alourdir une dette publique déjà abyssale, elle inquiète et décourage les entrepreneurs et les classes moyennes, elle génère une bureaucratie et un empilement de structures – dans laquelle les partenaires sociaux sont piégés – produisant à la fois des gaspillages et des exclusions dont sont victimes les plus démunis parmi les pauvres.

La mise en place d'une véritable politique de l'offre est indispensable pour relancer la production et créer des emplois. Cela passe par une amélioration notable de la compétitivité-prix des entreprises françaises et par la stimulation de l'innovation et de la montée en gamme de nos productions. L'accord interprofessionnel sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi et le CICE – dispositif trop complexe dans sa conception – sont les deux seules mesures significatives prises depuis 18 mois dans ce domaine. Mais elles ont été contredites par le reste des orientations politiques parmi lesquelles l'insuffisante maîtrise des comptes publics, et l'instabilité fiscale et réglementaire.

Le pacte de responsabilité annoncé par François Hollande prévoit une baisse des charges payées par les entreprises en échange d'un engagement du patronat sur des créations massives d'emploi qu'il est envisagé de décliner selon les branches et les secteurs. **L'orientation est la bonne mais la forme ce "donnant donnant" est étrange et fait fi des réalités.** Le niveau de l'emploi ne se décide pas plus dans les bureaux du Ministre de l'économie que dans celui du Président du Medef. Nous ne sommes plus au temps de l'économie administrée. **Les embauches ne reprendront dans notre pays qu'avec le retour de la confiance des entrepreneurs et des consommateurs, et la mobilisation de toutes les forces vives dans les entreprises. Ce sont les actes qui comptent et non pas les déclarations verbales. La confiance reviendra progressivement si les engagements pris sont respectés.**

Le Président de la République a annoncé 10 Mds supplémentaires d'allègements des charges pour les entreprises d'ici 2017 (qui viennent s'ajouter aux 20 Mds du CICE). Il confirme son engagement de diminuer de 50 Mds d'€ la dépense publique en 3 ans. Cela se faisant grâce à des réformes structurelles concernant l'Etat, les collectivités territoriales et la sécurité sociale.

Ces orientations figuraient dans le programme de François Bayrou lors de l'élection présidentielle de 2012. Elles vont dans la bonne direction même si, à elles seules, elles ne suffiront pas au redressement du pays. Le MoDem ne peut que les approuver. Il est néanmoins regrettable que depuis 18 mois un cap aussi clair n'ait pas été tracé. L'essentiel réside désormais dans la mise en œuvre de ces mesures. C'est la pratique effective de ces réformes, leur vitesse de réalisation et la cohérence de la politique gouvernementale, qu'il conviendra de juger.

Cette année, la croissance mondiale bénéficiera d'une conjoncture plus favorable, dont l'Europe recueillera quelques effets positifs. Mais sans une politique coopérative, concertée et volontariste, les pays de l'Union – à l'exception notable de l'Allemagne et du Royaume- Uni – n'en recueilleront pas les fruits comme ils le devraient. **Dans un contexte de reprise molle et aléatoire, la France - n'ayant encore pas fait les réformes structurelles indispensables – sera à la traine** et il serait bien illusoire de se réjouir d'une faible progression de l'activité comprise entre 0.5 et 1%. D'autant plus qu'un nouveau danger nous menace, celui de la déflation. L'activité atone génère une si faible hausse des prix qu'un basculement vers une diminution des prix pourrait engendrer une nouvelle récession.

1/ ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Quels sont les points saillants de la situation économique et sociale en ce début d'année?

❖ Effondrement de la production industrielle

Les Français ne représentent plus que 12.5% des exportations de la zone euro, contre 16% en 1997, c'est à dire avant la réforme des 35 heures. Cela génère un déficit commercial de 67 milliards d'euros en 2012. Sur les 29 «grands partenaires» commerciaux de notre pays, la France enregistre des déficits commerciaux bilatéraux avec 21 d'entre eux. Plus de 6300 entreprises ont fait faillite en France en 2013. Ce chiffre est supérieur à celui de chacune des 3 années précédentes, il atteint presque le pic de 2009.

❖ Chômage massif

Malgré le retour intensif aux emplois aidés – compréhensible dans le principe mais qu'il est dommage de ne réserver qu'au seul secteur public – **la courbe du chômage ne s'est pas inversée et elle ne le fera pas, sauf de façon temporaire, en 2014**. Tous les instituts prévoient une poursuite de la dégradation, certes à un rythme ralenti au moins pour le semestre en cours.

Mais le plus grave résulte dans l'allongement de la durée du chômage, la progression du nombre de chômeurs de longue durée et de très longue durée, avec à la clef le basculement dans l'assistance (ASS, RSA, etc.) et la désocialisation pour beaucoup de ceux qui en sont victimes.

❖ Marges des entreprises au plus bas depuis 1985

Les entreprises françaises ont les marges les plus faibles de la zone euro et celles-ci ont continué de se dégrader en atteignant 27.7% au troisième trimestre 2013. Il est très vraisemblable que le CICE sera d'abord utilisé pour restaurer les marges et non pour embaucher ou investir immédiatement. Or sans l'investissement, la reprise ne s'enclenchera pas.

ÉCONOMIE & SOCIAL

ORIENTATIONS

❖ Érosion du pouvoir d'achat

Malgré des chiffres globaux qui prétendent le contraire, le pouvoir d'achat, lorsqu'il est calculé par tête – c'est à dire en tenant compte de la progression de la population française – **enregistre une diminution légère mais significative sur moyenne période: de 2008 à 2013, il a reculé de 0.6% par unité de consommation** (c'est à dire en tenant compte du nombre de personnes qui vivent ensemble) **et même de 2.6% par ménage**. Autrement dit, nous disposons de revenus moins élevés en valeur réelle aujourd'hui qu'il y a six ans. Une telle situation est inédite depuis l'après deuxième guerre mondiale.

❖ Découragement des classes moyennes, fondé sur une fiscalité qui leur est particulièrement défavorable

Les classes moyennes inférieures (30% de la population qui reçoivent entre 1200€ et 1600€ par mois pour une personne) perçoivent autant de prestations publiques et sociales qu'elles ne versent d'impôts et de cotisations sociales (42% de leur revenu). Le système redistributif ne majore donc pas leur niveau de vie, il est juste neutre. Quant aux classes moyennes supérieures (20% de la population qui reçoivent entre 1600 € et 2700 € par mois pour une personne), elles subissent 43% de prélèvements et ne reçoivent en retour que 33% en prestations. Elles sont donc globalement perdantes. **Les contributions nettes demandées aux classes moyennes sont plus importantes en France que dans beaucoup d'autres pays**. Trop riches pour être pauvres et trop pauvres pour être riches, elles se sentent pressurisées, incomprises, et à juste titre victimes de l'alourdissement continu des prélèvements.

❖ Dettes publiques qui n'est toujours pas maîtrisée

Le Président de la Cour des comptes vient de déclarer que « la France est dans une zone dangereuse en raison de sa dette publique. Ce qui n'a pas été fait en 2011, 2012 et 2013, c'est autant à parcourir pour les années à venir ». **Fin 2013, la dette publique a continué à progresser pour atteindre 1931 milliards d'€ soit 93,4% du PIB**. Ce sont les projections sur la dette sociale qui sont les plus préoccupantes. Selon le Haut Conseil du financement de la protection sociale, si rien n'est fait, cette dette sociale dépasserait 4% du PIB en 2030 et atteindrait 14% en 2040. Par ailleurs, tout redémarrage de la croissance en Europe entraînera une remontée des taux d'intérêts. Une hausse d'un seul point d'intérêt génèrerait un surcoût pour la France de 2 Mds d'€ la première année et de 15 Mds au bout de 10 ans.

2/ PROBLÉMATIQUE, PROPOSITIONS

Et pourtant, la France a les ressources nécessaires à son rebond. Celles-ci sont puissantes et profondément enracinées. Elles s'appellent: excellence scientifique ; patrimoine naturel et diversité de ses territoires ; positionnement géographique stratégique en Europe ; infrastructures et atouts énergétiques ; dynamisme démographique ; richesses culturelles ; valeurs républicaines et humanistes. La France est l'un des berceaux de la démocratie, de la construction européenne, d'un équilibre entre les lois du marché et le principe de solidarité. **Elle n'est pas à la dérive, seulement figée** comme le serait un brise-glace immobilisé dans la banquise avec des moteurs puissants mais en panne.

La France souffre avant tout de son impossibilité à se réformer depuis une quinzaine d'années, alors que c'est justement la période durant laquelle la globalisation rendait nécessaire une accélération des changements. Pendant ce temps, l'Allemagne – qui n'a pas raison sur tout – a su enclencher le processus du changement, accepter les efforts dont elle recueille aujourd'hui les fruits.

S'il n'est pas trop tard, il est néanmoins plus qu'urgent d'agir. Les énergies habituées à s'affronter dans notre pays (bipolarisation droite – gauche, partenaires sociaux, PME contre grands groupes industriels) **doivent désormais chercher des terrains d'entente nouveaux**. Les approches idéologiques ont vécu.

Le Président de la République s'assume désormais comme un social-démocrate et semble vouloir insuffler cette orientation à la politique du pays. Cela constituerait un progrès par rapport à une vision socialiste étatiste traditionnelle. Ce n'est pas pour autant la vision que nous souhaitons pour diriger le pays, pas plus d'ailleurs qu'un libéralisme dérégulateur tel qu'il a été proposé par la droite au cours des années passées. **Nous croyons au contrat entre les partenaires économiques et sociaux à tous les niveaux de la société. Nous sommes décentralisateurs, y compris sur ces sujets.** C'est au plus près des lieux de création de richesse que les accords doivent avoir lieu. La liberté d'entreprendre est un droit essentiel, facteur de progrès et de croissance qui exige en contrepartie la concertation et la recherche de compromis entre tous ceux qui contribuent à créer de la richesse afin d'en partager les fruits.

Nous affirmons qu'il est possible de relancer l'économie de notre pays et de préserver sa cohésion sociale. La croissance, de nature plus qualitative, sera moins élevée que par le passé mais elle peut, correctement pilotée, générer de très nombreux emplois et améliorer notre vie.

En réalité, les solutions sont assez simples dans leurs principes. Ce sont des pesanteurs, des peurs, des corporatismes, mais aussi une absence de courage politique, qui les bloquent depuis trop longtemps. Nous voulons que cela change. Voici quelles sont nos priorités:



2.1 – RELANCE DE LA PRODUCTION, URGENCE ABSOLUE

Pour nous, ce n'est pas une question de cycle économique ni de mesures macro-économiques comme le croit le pouvoir socialiste. La création d'activité part de la réalité concrète, des territoires, des entrepreneurs, d'envies de réaliser qui sont stimulées au lieu d'être contrariées ; c'est d'abord de la "micro" et de la "més" économie. **Il faut donc soutenir et encourager les créateurs de valeur et les développeurs d'activités dans tous les domaines et de tous les statuts:** auto-entrepreneurs, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs, artistes... Le tutorat sous la forme de bénévolat de la part des actifs qui le souhaitent, mais aussi des retraités qui le peuvent, doit être fortement encouragé pour favoriser la création.

Nous voulons:

- ❖ **Un ciblage des mesures favorables à l'embauche vers les PME et les TPE**, ainsi qu'une ouverture des emplois aidés vers ces entreprises et la mise en place d'un dispositif simplifié de crédit impôt-recherche pour les PME et les ETI.

ÉCONOMIE & SOCIAL

ORIENTATIONS

- ❖ **Un réel choc de simplification** qui aille au-delà de ce qu'a annoncé le Président de la République par la mise en place **d'un correspondant unique de l'ensemble des administrations pour chaque entreprise**. Véritable aiguillage au quotidien, il sera le garant de la nécessité des démarches imposées et proposera en retour les simplifications nécessaires.
- ❖ **Le recentrage des responsabilités économiques des collectivités territoriales vers le Conseil régional**, véritable interlocuteur pour les entrepreneurs, en charge de créer des synergies systématiques avec les universités en développant des pôles de compétitivités de toutes tailles.
- ❖ **La décentralisation de l'action de pôle emploi** en lien avec les Conseils régionaux.
- ❖ **La reconnaissance de toutes les initiatives dans l'économie sociale et solidaire et leur développement**: mutuelles, coopératives, SCOP, associations...
- ❖ **La levée des verrous qui empêchent la construction de logements neufs en nombre suffisant** correspondant aux attentes démographiques et l'incitation à la modernisation énergétique du parc des logements anciens.
- ❖ **L'encouragement aux nouvelles façons de consommer** qui privilégient l'usage sur la possession, la location plutôt que l'achat, le recyclage des objets. Cette évolution vers l'économie de la fonctionnalité permet une satisfaction nouvelle des besoins adaptée à une période de faible progression tendancielle du pouvoir d'achat. **Elle contribue aussi au développement durable**, à des choix de qualité ; elle est une chance pour le maintien et le retour de la production de biens de consommation en France.
- ❖ **Un plan cohérent qui organise la transition douce vers une société économe en énergie** et qui mobilise et réoriente pour cela tout ce que notre pays comporte de pôles d'excellence sur les questions énergétiques.
- ❖ **Une réforme de l'organisation des marchés publics qui privilégie le choix du "mieux disant"** plutôt qu'au "moins disant" en sécurisant juridiquement la prise en compte de critères de qualité, de durabilité, de proximité.
- ❖ **La promotion des labels « made in »**, qu'il s'agisse de fabrication européenne ou, mieux encore, de chaque pays membre. Les USA, le Canada, le Japon, font déjà ainsi.

2.2 – RÉFORME INDISPENSABLE DE LA GESTION DES DÉPENSES PUBLIQUES ET SOCIALES

La réduction de la dépense publique est un préalable à toute réforme fiscale. Elle doit être menée en transparence et en vérité. Les objectifs annoncés par le gouvernement (50 Mds d'€ sur 3 ans) sont calculés par comparaison avec ce qu'aurait été la poursuite de la progression de ces dépenses. Les économies réelles sont donc inférieures à ce qui est annoncé. Nous affirmons qu'il est **possible de dépenser moins en rendant un service public plus efficace, et même de meilleure qualité.**

ÉCONOMIE & SOCIAL

ORIENTATIONS

On est aujourd'hui très loin du compte. Pour le dire simplement, il n'y a pas de réelle gestion coordonnée des différents champs de la dépense publique et sociale. Chaque institution, chaque collectivité, agit avec sa logique propre. Dans certains secteurs, des gaspillages nombreux persistent, tandis que dans d'autres, il n'y a plus les moyens de fonctionner correctement tant les plans d'économies successives ont raboté les budgets sans que pour autant les missions aient été redéfinies.

Pour réformer efficacement il faut:

- ❖ **Simplifier l'empilement administratif et réduire le nombre d'organismes publics et sociaux** qui bien souvent se superposent et se contredisent. Sans forcément supprimer les départements, leurs responsabilités et leurs actions doivent être progressivement fusionnées avec celles des régions lorsque cela est possible.
- ❖ **Généraliser la comparaison de gestion des services publics et de santé entre territoires comparables et appliquer les meilleures pratiques en toutes circonstances.** C'est là une source importante d'économies.
- ❖ **S'inspirer à chaque fois que cela est possible des expériences étrangères réussies, et en particulier européennes, lorsque celles-ci sont transposables.**
- ❖ **Réduire le nombre de normes.** Dans de nombreux secteurs – le logement par exemple – elles retardent dramatiquement l'action, elles génèrent des surcoûts, elles nécessitent des emplois publics qui pourraient être redéployés utilement.
- ❖ **Combattre la fraude fiscale et sociale et mettre fin à des systèmes d'optimisation fiscale abusifs.** Les PME ne doivent pas subir des taux de prélèvements plus élevés que ceux des grandes entreprises. Cela impliquera une simplification législative, dans un système aujourd'hui trop complexe. De même, pour les particuliers, une réduction drastique de certaines niches fiscales s'impose à taux de fiscalité global constant.

La confiance de nos concitoyens, et en particulier des jeunes, dans l'avenir de notre protection sociale ne pourra se faire sans une réelle **sécurisation du système des retraites**. Sans cesse repoussée par des dispositions insuffisantes, il est temps de proposer une réforme systémique par **la mise en place de la retraite par points**.

La réforme récente de la formation professionnelle est insuffisante. Les fonds recueillis doivent être mieux utilisés et la gestion des organismes spécialisés doit être rationalisée. On doit à la fois créer des droits « transportables » pour chaque salarié tout au long de sa carrière et privilégier l'utilisation de ces droits durant les périodes de chômage.

Nous approuvons le changement de mode de financement des allocations familiales qui ne seront plus à la charge des entreprises mais proviendront de financements par l'impôt. Néanmoins, nous serons **vigilants à ce que cela ne dégrade pas la politique familiale française**, essentielle à nos yeux.

2.3 – LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE, ACTION PRIORITAIRE

Le chômage de longue durée ne cesse de progresser. Conséquence de la crise, il devient pour ceux qui en sont les victimes, un « **chômage d'exclusion** ». Il touche 2.035.000 de personnes à fin novembre dernier au chômage depuis plus d'un an qui, peu à peu, ne bénéficient plus d'indemnités d'assurance chômage, devenant allocataires de prestations d'assistance (RSA, AAH, APL...). **En leur sein, les chômeurs de très longue durée (plus de 3 ans) sont désormais 582.000 (+17.4% en un an).** Si l'on intègre les coûts indirects tels que le manque à gagner en impôts et en cotisations sociales, **le coût du chômage de longue durée pour la collectivité est au minimum de 33 Mds €, soit environ 15.000 € par personne et par an.**

De nombreuses associations (ATD quart Monde, SNC, Secours Catholique, Secours Populaire, etc.) tirent le signal d'alarme sans que la réaction des pouvoirs publics et des partis politiques ne soit à la hauteur. **Il est de notre responsabilité que cela change.**

Nous avons le devoir d'expérimenter des solutions nouvelles. **C'est ainsi que, la réaffectation des coûts directs et indirects permettrait le financement d'emplois en CDI, à temps partiel ou à temps plein pour les personnes concernées sans supplément de dépenses budgétaires,** en visant des activités spécifiques non prises en charge aujourd'hui par les entreprises car insuffisamment rentables mais pour lesquelles les besoins existent. Cela suppose une action volontariste de décloisonnement et de coordination des administrations ainsi que de partenariat avec les associations d'aides à ces personnes qui demandent de pouvoir s'engager dans cette voie.

2.4 – AGIR DANS UN CADRE EUROPÉEN REFONDÉ

Bien qu'il ne s'agisse pas ici de traiter de l'Europe – qui donne lieu à un atelier spécifique – il faut clairement affirmer qu'il est impossible de dissocier la relance de l'économie française et la refondation de l'action économique européenne. L'une ne va pas sans l'autre, et il n'y a pas de contradiction entre l'une et l'autre. Il ne s'agit pas de se « soumettre » à une logique extérieure - celle de Bruxelles ou de Berlin - qui ne serait pas la nôtre. La France n'a pas à regarder l'Europe comme un corps qui lui serait extérieur et hostile. Elle en fait pleinement partie. À condition de s'engager dans les réformes, elle récupérera très vite une influence prépondérante. Beaucoup de nos partenaires n'attendent que cela. En ce domaine, comme en beaucoup d'autres, tout dépend d'abord de nous, de notre volonté et de nos actes.

Robert Rochefort,
Député européen